

26 oct 2020 -14:31

Appartient à Conseil des ministres du 23 octobre 2020

Subside aux CPAS pour l'achat de denrées alimentaires et de produits d'hygiène et à certaines organisations

Sur proposition de la ministre des Pensions et de l'Intégration sociale, chargée de la Lutte contre la pauvreté, Karine Lalieux, le Conseil des ministres approuve un projet d'arrêté royal octroyant un subside aux CPAS pour soutenir l'achat de denrées alimentaires et de denrées d'hygiène. Le Conseil des ministres approuve également l'octroi d'un subside à certaines organisations pour l'achat de denrées alimentaires de base.

La mesure octroie un subside de 6 millions d'euros aux CPAS pour soutenir leurs initiatives dans le cadre de l'accès aux denrées alimentaires et aux produits d'hygiène de base.

Ce subside supplémentaire soutient l'achat de denrées alimentaires grâce à des ressources supplémentaires qui s'ajoutent aux initiatives d'aide alimentaire existantes. En outre, le subside permet l'achat d'équipements d'hygiène (gants, savon, gel, masques...) pour les groupes particulièrement vulnérables qui n'ont pas accès à des équipements de protection contre la Covid-19.

Le Conseil des ministres octroie également des subsides à ODC Antwerpen, à la Croix-Rouge, à Alimen'T, à la fédération des banques alimentaires, en vue de l'achat de nourriture pour les personnes les plus démunies.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Karine Lalieux, ministre des Pensions et de l'Intégration sociale, chargée des Personnes handicapées, de la Lutte contre la pauvreté et de Beliris
Avenue de la Toison d'or, 87
1060 Bruxelles
Belgique

Delphine Van Bladel
Porte-parole
+32476600261
delphinevanb@yahoo.fr